

## DIRECTEURS NATIONAUX DE PROJET - TERMES DE RÉFÉRENCE

Sous la responsabilité générale et la supervision directe de l'Unité technique principale de la FAO (Division des terres et des eaux) et des Représentants de la FAO, les quatre directeurs nationaux du projet (DNPs) seront à la tête de l'Unité de coordination nationale du projet (UCN) au Burundi, Rwanda, Tanzanie RU et Ouganda respectivement, et auront la charge de la gestion et la conduite technique du projet dans leur pays, en consultation étroite avec les parties prenantes et partenaires. Les DNPs fourniront l'aide nécessaire, technique comme administrative, pour coordonner et mettre en oeuvre les activités du projet au niveau national et assurer l'obtention de ses résultats, et aussi pour assurer les liens avec les objectifs et les activités au niveau du bassin entier. Ils assureront la gestion adéquate des ressources du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) de même que les ressources financières complémentaires du projet grâce à une liaison étroite avec la FAO et le Coordonnateur régional du projet (CRP). Les DNPs prépareront des rapports et recevront des indications de travail du Comité national de pilotage du projet (CPNP) et des points focaux nationaux (agriculture et environnement au niveau du capital), qui fourniront des conseils pour assurer que le projet atteigne ses objectifs dans les limites des coûts prévus et assure sa durabilité. Ceci en tenant compte aussi, avec l'appui du CRP, du conseil du Comité régional directeur du projet (CDRP) et le Comité régional de conseil technique du projet (CRCT). Il devra en particulier :

1. Assurer la **planification, la réalisation et la coordination** de toutes les activités du projet au niveau national, sur la base des propositions et garantir une liaison étroite avec le CRP en ce qui concerne le développement des plans de travail, les achats, les consultations, le recrutement, les questions logistiques, la gestion de budget et des déboursments. L'accent sera mis sur la gestion durable des terres et des agroécosystèmes (GDTA) tout en favorisant les synergies entre les plans et actions sectoriels du pays. Il s'agira en particulier:
  - d'assister à **l'identification des pratiques de gestion intégrée des terres et des agroécosystèmes** en vue de les tester/adapter et reproduire en tenant compte des connaissances et des innovations indigènes/locales et des résultats récents de la recherche, en étroite collaboration avec les ADPs, le CRP et la FAO ;
  - d'assurer que les équipements, l'assistance technique et des services soient fournis aux bénéficiaires selon les besoins, à des coûts abordables et en temps opportuns;
2. Etablir une collaboration étroite et organiser le travail avec **une équipe interdisciplinaire** composée d'experts des services publics décentralisés, des ONGs, du secteur privé et d'autres associations professionnelles, pour s'assurer que les activités du projet se réalise selon le calendrier, y compris les dispositions contractuelles. Travailler en étroite collaboration avec le **point focal national du projet et les membres du CPNP** et leur fournir des **rapports périodiques sur l'avancement des activités du projet** et les éventuelles questions soulevées. Convoquer des **sous-groupes thématiques** selon les besoins pour conseiller sur les aspects techniques, politiques et légaux, et si nécessaire, réviser les produits/rapports en consultation avec le CPNP;
3. Préparer **un plan de travail national annuel** pour soumission au CRP et à la FAO et mettre à jour le plan tous les quatre mois avec une explication des changements. Le plan annuel devrait comprendre la révision des activités entamées et/ou achevées, ainsi que des propositions d'activités nationales du projet à mener l'année suivante (l'envergure, les spécifications, le calendrier et les produits attendus);
4. Assurer une **communication adéquate des activités nationales** aux parties prenantes, y compris les départements gouvernementaux, le secteur privé et les partenaires des ONGs, et inviter et encourager une **participation multiacteurs**, en particulier, des représentants des groupements locaux, aux activités et consultations nationales. Veiller à **une liaison effective et au maintien d'une bonne coordination et coopération** avec les partenaires, les projets et les donateurs, en particulier les projets des bassins du Nil et du Lac Victoria, y compris pour l'obtention de financements complémentaires.

5. Préparer des **termes de référence et identifier les consultants et/ou institutions** compétents pour entreprendre des activités nationales, en tenant compte du Plan de travail, et soumettre la documentation afférente au CRP et à la FAO pour approbation.
6. Assurer le **suivi et la supervision de l'exécution des activités nationales**, et des volets nationaux des activités régionales dans les pays associés, en particulier, des relations de travail étroite avec les autorités nationales et locales et facilitant des réunions avec les parties prenantes. Informer le CRP des problèmes et obstacles qui nécessitent une attention et/ou appui spécifique. Il s'agit en particulier de:
  - fournir l'appui technique et une supervision générale aux animateurs provinciaux/de district du projet (ADs).
  - suivre et superviser les travaux des consultants, des institutions et du personnel du gouvernement et d'autres partenaires, et dans la mesure du possible assurer la remise en temps opportun des produits et des rapports;
7. Fournir de **l'appui aux missions du CRP, de la FAO et des consultants** engagés dans le projet, y compris la préparation des itinéraires, des réunions et la liaison avec le Représentant de la FAO pour assister avec les voyages, les dispositions logistiques et les contacts au niveau politique.
8. En consultation avec le CRP et le CPNP déterminer les dates, les budgets et les participants pour les réunions et **ateliers nationaux, les activités de formation à tous les niveaux et les visites d'échange**, selon les plans de travail annuels et les besoins ressentis sur le terrain. Après l'approbation de ces plans par le CRP et la FAO, assurer l'organisation et la conduite efficace de ces réunions, ateliers, séances de formation et visites d'échanges dans le pays. Participer aussi aux réunions et ateliers régionaux du projet et autres activités selon les besoins;
9. Assurer la liaison avec le personnel gouvernemental et le CPNP afin de promouvoir **un cadre national environnemental et réglementaire** pour faciliter l'intégration de la GDTA et de la conservation de la biodiversité agricole dans les plans provinciaux et sectoriels et les politiques nationales;
10. En étroite collaboration avec le CRP et les autorités nationales et provinciales, **mobiliser des ressources humaines et financières** des autres partenaires de développement et des institutions concernés en vue de compléter le financement du FEM au programme GDTA Kagera.
11. Rédiger en temps voulu **les rapports d'activité et d'avancement**, à soumettre à la FAO et assurer la diffusion des **rapports intérimaires, des minutes, des documents techniques, des rapports d'atelier**, une fois que ces documents sont approuvés. Assurer le maintien de la documentation du projet et, avec l'appui de la Représentation de la FAO, de celle des aspects financiers des opérations au niveau national.
12. Assurer d'autres tâches, selon les besoins.

#### **DURÉE, LIEU D'AFFECTATION ET NATURE DU CONTRAT**

Le contrat du consultant de la FAO en tant que Directeur national du projet sera d'une durée initiale de 11 mois, renouvelable après un arrêt d'un mois, sous condition de service satisfaisant. La période totale de recrutement comme consultant est de 4 ans (à savoir 44 mois de service effectif sur une période globale de 48 mois) ou jusqu'à la date d'achèvement du projet.

Le consultant sera basé à l'unité nationale de projet (UNP) située à Kigali au Rwanda, Kabale en Ouganda, Bujumbura au Burundi ou Bukoba en Tanzanie comme approprié. Le DNP travaillera à partir de l'unité de coordination dans son pays et devra voyager régulièrement à l'intérieur du bassin de la Kagera et dans son pays et, de temps en temps, dans la région, en fonction des activités régionales ; il devra également se rendre au siège de la FAO pour une mission de briefing.

#### **CONDITIONS MINIMALES À REMPLIR**

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes:

- Diplôme d'études universitaires supérieures en gestion des ressources naturelles, en agriculture, géographie ou spécialité connexe.
- Connaissance courante de l'anglais et/ou du français suivant la langue nationale du pays.
- Sept années d'expérience significative dans le secteur agricole et dans la gestion de l'environnement, au niveau national ou international.

#### **CRITÈRES DE SÉLECTION**

Les candidats seront sélectionnés en fonction des critères suivants :

- Solides capacités de gestion, y compris en ce qui concerne les directives stratégiques, la supervision technique, la prise en charge de l'équipe du projet, la formation d'équipes soudées, la capacité à développer des plans de travail et à gérer des budgets et des prévisions de dépenses.
- Aptitude au travail en milieu pluriculturel et bonnes relations interpersonnelles, doublées d'une expérience de collaboration avec des partenaires de tous niveaux (ministères, donateurs, secteur privé, ONGs et organisations communautaires de base).
- Large expérience de travail avec ou étant inséré(e) dans des organisations internationales ou de donateurs orientées vers la réalisation de projets de gestion participative des ressources naturelles.
- Capacité de présentation analytique écrite et d'élaboration de rapports, ainsi que des connaissances avérées dans le domaine de l'informatique.
- Connaissance approfondie et expérience en gestion des ressources naturelles/agricoles dans son pays et, de préférence avec une expérience de travail ou de voyage dans d'autres pays appartenant aux bassins de la Kagera et du lac Victoria.
- Connaissance courante de l'anglais et du français de préférence